



COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES ET PETITE ENFANCE DE 0 À 6 ANS

Fiche de capitalisations

Petite enfance

(01)

ADESSA — Association Départementale d'Éducation Sanitaire et Sociale de l'Ain | Projet sur le territoire de la Côtière

L'ADESSA menait des formations en lien avec les CPS à la demande des structures enfance (0-6 ans) et jeunesse (adolescents) du département. Ces actions se sont étoffées avec l'intégration de l'IREPS et de l'ADESSA dans un projet régional CPS, qui a amené une centralisation sur des territoires plus restreints que l'échelle départementale : "accompagner des acteurs d'un même territoire sur une durée plus longue". Le choix du territoire de la Côtière a été motivé par l'interpellation d'une crèche avec laquelle l'ADESSA avait déjà travaillé sur une autre thématique. A la suite de ce travail, la directrice de la crèche a souhaité de mener son prochain projet de structure autour des CPS. La crèche étant intégrée dans un réseau parentalité (écoles, crèches du territoire, Relais d'Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM), le centre culturel de Beynost), la directrice a fourni les contacts clés du réseau à la chargée de projet, pour faciliter la mobilisation de ces acteurs.

Objectifs du projet —

- ✓ Promouvoir la santé du petit enfant (0-6 ans) en renforçant ses compétences psychosociales.
- ✓ Accompagner la mise en place d'une dynamique territoriale.
- ✓ Renforcer les compétences des professionnel.le.s sur des thématiques de santé identifiées avec eux comme prioritaires.
- ✓ Accompagner au moins 1 structure par département pour une co-construction d'actions pour les parents et/ou les enfants.

Durée du projet

- ✓ 1 an

Déroulement du projet —

Phase 1 : Démarrage du projet

- Sollicitations venant spontanément d'un territoire (exemple : parents, professionnel.le.s... qui vont venir chercher l'ADESSA) ou proposition, par la chargée de projet, de participer au projet selon les besoins verbalisés par les acteurs contactés.
- Rencontres des structures 0-6 ans du territoire choisi.
- Mise en place d'un comité de pilotage sur le territoire pour rassembler les professionnel.le.s autour de la thématique et identifier les besoins.

Phase 2 : Mise en œuvre auprès des équipes petite enfance

- Une formation de 2 jours auprès des professionnel.le.s pour leur permettre de s'approprier les thématiques, de s'outiller et de renforcer leurs compétences.
- Une demi-journée de suivi à 6 mois, d'échanges et de réflexion.
- Soutien aux structures dans la mise en place d'actions parents/enfants. Par exemple : accompagner les professionnel.le.s à la mise en place de temps de sensibilisations sous forme de café parents. Ou à la co-animation de temps d'échanges autour de l'exposition "Qu'est-ce qui se passe dans sa petite tête?". Ou à l'élaboration d'un projet d'accueil.

Phase 3 : Évaluation et bilan

- Questionnaires à la fin de la formation et réunions de bilan en fin de projet.

Publics concernés

- ✓ Les enfants 0-6 ans,
- ✓ Les familles,
- ✓ Les professionnel.le.s de la petite enfance (assistantes maternelles, éducatrice de jeunes enfants, responsable RAM, puéricultrice, conseiller technique, responsable multi accueil / crèche...).

Partenaires impliqués

- ✓ L'Éducation Nationale, la crèche collective de Montluel, le RAM de Miribel et de Beynost, la halte-garderie, le multi-accueil, les centres sociaux, les écoles maternelles.

Source d'inspiration du projet

- ✓ Les écrits de la psychologue Isabelle Filliozat. Notamment le livre : "Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent".
- ✓ L'approche de la communication non violente.
- ✓ Les apports sur la posture éducative.

LES LEVIERS D'EFFICACITÉ

Renforcer/développer le pouvoir d'agir des adultes autour des CPS

► Objectifs du projet

Les adultes peuvent être convaincus de l'utilité des CPS, mais ils ont besoin d'être accompagnés pour conscientiser ce qu'ils font déjà et ce qui leur est possible de faire. C'est aussi une manière de favoriser les CPS des adultes.

Posture

Vigilance en tant que porteur du projet, **à adopter soi-même une posture CPS**. Ne pas juger le professionnel.le.s, avoir une écoute active, **être disponible** pour répondre à leurs interrogations **et établir des cadres favorables aux échanges** (exemple : non jugement entre les professionnel.le.s). Être convaincu que les solutions aux difficultés rencontrées par les professionnel.le.s, viendront des professionnel.le.s.

► Comment ?

- ✓ **Fournir des apports en lien avec des situations rencontrées dans la pratique.** Exemple de mise en situation en petit groupe : enfant qui mord, pourquoi ? (Apports de la psychologie) Qu'est-ce qu'il vit/ressent ? Et qu'est-ce que les professionnel.le.s vivent/ressentent quand ils ou elles sont confronté.e.s à ça ?
- ✓ **Favoriser la conscientisation de leurs CPS et de leur posture professionnelle.** Exemple : île déserte et debriefing à la fin sur leurs vécus de la séquence, leurs ressentis, le lien avec leur pratique...
- ✓ **Valorisation pendant la formation de ce qui contribue à développer/renforcer les CPS des enfants.** Les rassurer sur le fait qu'ils ou elles n'auront pas tout à changer.
 - Proposer des temps de discussions pendant la formation sur ce que font déjà les professionnel.le.s ou sur les difficultés rencontrées. Exemple en partant d'un cas concret : qu'est-ce que vous faites si un enfant mord ? (Leur structure, leur équipe, leur posture, leur rapport aux parents ...).
- ✓ **Travailler sur les retours que les professionnel.le.s formé.e.s pourront faire à leur équipe** (exemple : la porteuse du projet peut être sollicitée pour co-présenter la formation et les apports sur les CPS).
- ✓ **Poursuivre l'accompagnement à la suite de la formation pour :**
 - Préparer les actions à destination des parents (sensibilisation café parents, expositions ...) et/ou des enfants.
 - Co-animation de temps de travail en équipes pour travailler les postures, la cohérence autour de situations professionnelles, leurs choix... (Exemple de résultat : élaboration collective d'un projet d'accueil).

Renforcer le partenariat

► Pourquoi ?

Il est plus facile pour le projet et sa pérennité de créer des conditions qui permettent aux professionnels de se rencontrer et de travailler ensemble. Cela augmente la cohérence des pratiques sur un territoire.

Astuce

Se laisser du temps. Établir des liens et des partenariats prend du temps et nécessite des rencontres, des temps d'interconnaissances, de partage, d'élaboration collective. On ne peut pas se livrer, parler de nos pratiques et travailler ensemble si on ne fait pas confiance aux partenaires présents.

► Comment ?

- ✓ **Identifier et s'appuyer sur une personne bien implantée**, qui connaît le porteur du projet et que le porteur connaît également. (Exemple : directrice de crèche déjà connue, qui est favorable aux CPS et pourra être une porte parole pour les autres acteurs du territoire).
- ✓ **Laisser de la place aux structures (autonomisation) pour qu'elles s'investissent dans le projet.**
- ✓ **Discuter les complémentarités entre les structures** pendant les réunions et la formation.
- ✓ **Aménager des temps de formation** (2 jours) et de suivi de formation à distance (1/2 journée) avec des professionnel.le.s des différentes structures petite enfance du territoire (au moins 2 personnes par structure impliquée). Ces temps de formation permettent de renforcer le réseau. Cela permet la rencontre, l'interconnaissance, le partage d'expériences et la co-élaboration/co-construction. Les temps de formation permettent aussi aux acteurs et actrices de se rendre compte de l'intérêt de travailler en partenariat (exemple : suivi des enfants qui passent de la crèche à l'école).
- ✓ **Créer du partenariat pour l'animation des temps d'expositions.** Deux personnes du territoire formées à l'exposition sont allées soutenir les autres structures. (4 lieux : Centre social, centre culturel, une crèche et le RAM).

Conseil

- ✓ **Se rendre disponible autant que possible et s'adapter aux contraintes des structures qui peuvent avoir du mal à se libérer du temps pour le projet. D'autant que sur la fin d'année 2019, elles ont dû faire face à de nombreux arrêts maladies dues à la pandémie.**

Contact porteur du projet

ADESSA

247, chemin de Bellevue
01960 Péronnas
m.berger-by-adessa@wanadoo.fr
04 74 23 13 14